

boutures d'objets

Raison sociale : BOUTURES
SARL au capital de 16 000€
Domiciliée au 1 avenue du champ de mars, 45100 ORLEANS
Siret 85036613900010 R.C.S Orléans

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Clause n° 1 : Objet

Les présentes conditions générales de vente (ci-après C.G.V.) détaillent les droits et obligations de la société BOUTURES et de ses clients professionnels (ci-après l'Acheteur) dans le cadre de la vente des marchandises présentées sur le site et/ou catalogue « Boutures d'objets ».

Elles s'appliquent sans restriction ni réserves à toutes les ventes conclues par BOUTURES auprès de l'Acheteur quelles que soit les clauses pouvant figurer sur les documents de l'Acheteur, et notamment ses conditions générales d'achat.

Ces CGV sont systématiquement communiquées à tout Acheteur qui en fait la demande, pour lui permettre de passer commande auprès de BOUTURES. Toute commande de produits implique, de la part de l'Acheteur, l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente.

Les CGV sont applicables à la vente de produits livrés et facturés à l'Acheteur en France et en Europe.

Clause n° 2 : Commande

Toute commande doit préciser au minimum :

- la désignation du produit
- la quantité
- le lieu et la date de livraison souhaitée par l'acheteur.
- l'adresse de facturation

Le partenaire recevra par courrier électronique un accusé de réception sous forme de bon de commande (ou devis) portant confirmation de la commande avec tous les éléments constitutifs du contrat : produits commandés, prix, frais et délais d'expédition.

En cas de rupture de stock ou d'indisponibilité du produit commandé, BOUTURES s'engage à en informer l'Acheteur au plus tôt et à lui préciser un délai de disponibilité.

L'Acheteur confirmera par écrit son choix soit d'attendre la disponibilité du produit soit de modifier sa commande.

Toute commande d'un Acheteur est ferme et définitive à compter de l'acceptation par écrit du bon de commande (ou devis) émis par BOUTURES et au paiement d'un acompte tel que décrit dans la clause n°4 « modalités de paiement ».

BOUTURES pourra refuser ou annuler toute commande effectuée par un Acheteur à quelque titre que ce soit, présentant des risques de solvabilité ou ayant un litige, de quelque nature que ce soit, en cours ou passé, avec BOUTURES.

Le minimum de commande est de 200€ H.T.

Clause n° 3 : Prix

Les prix des marchandises vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en Euro et calculés hors taxes.

Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA applicables au jour de la commande. Les prix des marchandises ne comprennent pas la participation aux frais de livraison facturés en supplément et qui seront indiqués dans la confirmation de commande.

La société BOUTURES s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les marchandises commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

Pour une livraison hors de l'Union Européenne, l'Acheteur devra acquitter les droits de douanes, TVA ou autres taxes dues à l'occasion de l'importation des produits dans le pays du lieu de livraison. Les formalités qui s'y rapportent sont également à la charge exclusive de l'Acheteur, sauf indication contraire. L'Acheteur est seul responsable de la vérification des possibilités d'importation des produits commandés au regard du droit du territoire du pays de livraison.

Clause n° 4 : Modalités de paiement

Le paiement d'un acompte de 30% du prix TTC des produits commandés est dû à la validation du bon de commande (ou devis) par l'acheteur. Le solde de 70% du prix TTC ainsi que les frais de livraison sont dû à la livraison de la commande.

BOUTURES établira une facture d'acompte à réception du règlement et la facture finale en parallèle de l'expédition des produits.

Le règlement des commandes s'effectue par virement bancaire :

RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
30047	14670	00021750301	80	EUR

IBAN (International Bank Account Number)

FR76 3004 7146 7000 0217 5030 180

BIC (Bank Identifier Code)

CMCIFRPP

Domiciliation

CIC ORLEANS CENTRE

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par l'Acheteur au-delà du délai ci-dessus fixé, des pénalités de retard avec un taux d'intérêt correspondant au minimum à trois fois le taux d'intérêt légal applicable, calculées par rapport au montant HT de la facture, seront automatiquement et de plein droit acquises à BOUTURES, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40€ de recouvrement, conformément au code du commerce.

Clause n° 5 : Clause de réserve de propriété

Les produits commandés restent la propriété de BOUTURES jusqu'au paiement définitif et intégral de leur prix.

BOUTURES se réserve le droit de revendiquer les produits commandés en cas de défaut de paiement. Dans cette hypothèse et sur première demande de BOUTURES, l'acheteur s'engage à restituer tout produit non payé, tous frais à sa charge.

Clause n° 9 : Livraison

Les produits sont livrés à l'adresse indiquée par l'acheteur sur le bon de commande.

La livraison est réputée effectuée dès la remise du produit au transporteur.

Le bordereau de livraison remis par le transporteur, daté et signé par le partenaire lors de la livraison du produit constituera une preuve en matière de transport et de délivrance.

A la livraison, le partenaire devra vérifier le contenu, la conformité et l'état du ou des produits.

En cas de retards, avaries, pertes totales ou partielles, ou de quelque autre problème, il appartient au partenaire d'exercer tout recours auprès du transporteur sans que la responsabilité de BOUTURES puisse jamais être mise en cause.

De ce fait, lors de la livraison, BOUTURES recommande au partenaire de procéder à la constatation de l'état des produits livrés avant de signer l'accusé de réception du colis. S'il constate des anomalies, il doit refuser la livraison des produits ou émettre des réserves manuscrites, précises, et datées. Ces réserves devront être confirmées auprès du transporteur par lettre recommandée avec accusé de réception dans les trois(3) jours ouvrables suivant la livraison des produits. Une copie sera adressée à BOUTURES.

Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti. Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu au profit de l'acheteur à l'allocation de dommages et intérêts ni à l'annulation de la commande.

Clause n° 10 : Force majeure

La responsabilité de la société BOUTURES ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes CGV découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

Clause n° 11 : Responsabilité ou garantie

La garantie accordée par BOUTURES dans le cadre des présentes CGV, se limite à la fourniture de produits conformes à la commande (modèle, coloris...) et exempt de tout vice caché provenant d'un défaut de fabrication qui rendrait les produits impropres à leur utilisation.

La garantie est limitée au remplacement ou remboursement des produits non conformes.

Les réclamations pour non-conformité du ou des produits livrés devront être formulées par écrit directement auprès de BOUTURES et cela immédiatement lors de la réception.

L'acheteur s'engage à renvoyer le ou les produits concernés dans un délai de 15 jours suivant leur réception. Les produits devront impérativement être renvoyés dans leur emballage d'origine avec le bordereau de livraison correspondant.

Dès réception du ou des produits en bonne et due forme, BOUTURES renverra à ses frais le ou les produits initialement commandés. En cas de rupture de stock du produit commandé, BOUTURES procédera au remboursement.

Toute garantie est exclue en cas de mauvaise utilisation ou négligence de la part de l'Acheteur.

En cas de litige ne portant que sur une partie des articles facturés, il est convenu que seul le montant du ou des articles en litige pourra être pris en considération, à l'exclusion des autres montants détaillés dans la facture qui devront être payés dans les conditions prévues.

Clause n° 12 : Propriété intellectuelle

BOUTURES est titulaire des droits de propriété intellectuelle sur les marques, produits et modèles présents sur son catalogue et site internet. En conséquence, la reproduction partielle ou totale, sur quelque support que ce soit, des éléments composant le site et le catalogue, et leur utilisation ne pourront être effectués sans l'accord écrit de BOUTURES.

Clause n° 13 : Tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce d'Orléans.